

Envoyez votre demande sur
caue80@caue80.asso.fr

1

Vous échangez et transmettez votre projet par mail
à un conseiller

2

Vous prolongez le conseil en visioconférence avec votre
smartphone, tablette ou ordinateur via la plateforme en
ligne Zoom* (<https://zoom.us/join>)

3

Si nécessaire, après le confinement, vous pourrez toujours
nous rendre visite au CAUE !

(*un numéro de réunion et un client web vous seront communiqués par le conseiller)

